

PATRIMOINE



GRAND CHÂTELLERAULT

LENCLOÎTRE



GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Investissons aujourd'hui, dessinons demain

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE GRAND CHÂTELLERAULT

Entre Touraine et Poitou, constituant le quart nord-est du département de la Vienne, le territoire de la communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault est né le 1^{er} janvier 2017 par l'extension de la communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, englobant trois anciennes communautés de communes : le Lençloîtrais à l'ouest, les Portes du Poitou au Nord et les Vals de Gartempe et Creuse à l'est.

Il se compose de 47 communes, dont Châtellerault (32 000 habitants est la ville centre. Le reste du territoire est essentiellement rural et ses paysages sont très variés : plaines agricoles à l'ouest, vallées accidentées à l'est, architecture d'influence ligérienne au nord, plutôt poitevine au sud. Le territoire est traversé par la Vienne du sud au nord, et quelques affluents structurants : l'Envigne à l'ouest, la Creuse à l'est. Le patrimoine bâti y est également riche et diversifié né et façonné par la situation du territoire au carrefour de plusieurs régions historiques : le Poitou, l'Anjou, la Touraine et le Berry.

EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser, étudier et faire connaître le patrimoine culturel des communes, de leurs bourgs et des différents hameaux. Par le croisement des données recueillies sur le terrain et dans les archives, ces opérations permettent d'enrichir la connaissance des communes et de restituer les éléments moins connus de leurs patrimoines. Chacun des éléments étudiés fait l'objet d'un dossier documentaire illustré accessible à tous.

LENCLOÎTRE

Sur ce territoire nouvellement composé, deux opérations d'inventaire sont en cours, la première sur le territoire des Vals de Gartempe et Creuse et la seconde sur le lençloîtrais qui a démarré en septembre 2018 avec l'étude de la commune de Lençloître.

L'inventaire de Lençloître a été réalisé entre septembre 2018 et mai 2019. L'enquête a permis d'ouvrir 106 dossiers illustrés par près de 500 photographies. Retrouvez toutes les informations de l'inventaire :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur le site de l'inventaire de la région poitou-charentes : www.inventaire.poitou-charentes.fr
- au centre de documentation du patrimoine
102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07

s o m m a i r e

I. Paysages et histoire

1. Une occupation humaine ancienne
2. L'éclairage de l'étymologie et de la toponymie
3. Des ressources naturelles pour le développement du territoire
4. De la création du prieuré à la Révolution
5. Les transformations du 19^e siècle
6. Lencloître au 20^e siècle

II. Architecture et habitat

1. Le patrimoine religieux
2. Les manoirs et les châteaux
3. Les caractéristiques de l'habitat
4. Les monuments funéraires

III. Documentation

1. Documents d'archives
2. Bibliographie générale
3. Annexe



I. Paysages et HISTOIRE

La commune de Lenclôtre est marquée par la présence d'un ancien prieuré fontevriste, fondé au 12^e siècle et établi aux bords de l'Envigne et de son affluent, la Fontpoise.

Le bourg s'est développé autour du prieuré le long de l'actuelle Grand'Rue et sur la rive droite de l'Envigne avec la naissance du quartier de l'Epinette.

La présence d'alluvions sableuses autour des rivières a favorisé très tôt les cultures chanvrières et maraîchères qui firent la renommée de Lenclôtre et dont il reste de nombreux témoignages dans le paysage.

Le territoire est également caractérisé par un grand nombre de hameaux et de fermes dispersées, dont les fondations remontent aux fiefs de l'époque médiévale.

La commune de Lenclôtre s'étend sur 19 km² pour une population totale de 2462 habitants en 2015. Elle est bordée par les communes de Doussay au nord, Saint-Genest-d'Ambière à l'est, Ouzilly au sud et Thurageau à l'ouest.



Au Breuil, des prospections aériennes réalisées en 1991 ont permis de découvrir un enclos quadrangulaire dont les fondations arasées se détachent en lignes claires dans le champ. Cet enclos peut dater de l'Âge du Fer (SRA/DRAC Poitou-Charentes, photographie Alain Ollivier, 1992).



Paysage à Liqueil.



Culture des asperges de la Chaume.



Ruisseau du Coursay au Breuil.



Sur ces parcelles de terre situées au Bouchet, les lignes sombres indiquent la présence d'anciens fossés entourant vraisemblablement une ferme datant de l'Âge du Fer (SRA/DRAC Poitou-Charentes, photographie Alain Ollivier, 1992).



Chapiteau sculpté provenant de l'ancien prieuré de Celliers.



Empreintes de pattes de chat sur un carreau en terre cuite situé dans une dépendance du prieuré fontevriste.

1. Une occupation humaine ancienne

Si le territoire de Lencloître se développe autour de son prieuré au début du 12^e siècle, les traces d'occupations humaines sont bien antérieures. En effet, plusieurs artefacts ont été découverts fortuitement sur la commune et permettent de relier les premières traces d'occupation du territoire à la période néolithique.

Au lieu-dit le Bouchet, des lames de silex, une hache polie et des pointes des flèches ont été découvertes. Leur fabrication est sans doute à relier au grand centre de débitage de lames de silex situé autour du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), dont les productions, qui s'échelonnent entre -3000 et -2400, sont exportées dans toute l'Europe.

Une occupation de la fin de l'Âge du Fer ou du début de l'Antiquité (-800, fin du 1^{er} siècle de notre ère) est également attestée : un gué romain a été repéré, probablement sur l'Envigne, mais sans plus de précision sur sa localisation, des pièces de monnaies romaines ont été trouvées à Gironde, des tessons antiques au Bouchet, une statue en pierre de l'impératrice Faustine (2^e siècle) et des constructions gallo-romaines aux Chintres.

La période médiévale est également représentée avec la découverte dans les années 1970 d'une nécropole à la Taille des Lys (sarcophages en pierre datant du haut Moyen Âge). Plus récemment, un chapiteau sculpté et une clé de voûte ont été mis au jour lors de travaux de rénovation à Celliers et la Coue. Utilisés comme pierres de réemploi, il pourrait s'agir de vestiges du prieuré de Celliers et d'un manoir à la Coue.

Des prospections aériennes autorisées par le service régional de l'archéologie au début des années 1990 ont permis de repérer dans des champs plusieurs traces d'enclos notamment au Bouchet, près du château de la Boutière, à la Lande et au Breuil. Ces enclos peuvent dater de la période gallo-romaine mais en l'absence de fouilles, il est difficile de les dater plus précisément.

Enfin, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a réalisé en 2014 un diagnostic archéologique autour de l'église paroissiale Notre-Dame. Huit sondages localisés autour du chevet, le long des murs nord et sud, devant le portail ouest et à l'intérieur de l'édifice, ont permis de mettre au jour des sépultures de la période médiévale ainsi que du mobilier archéologique : céramiques, éléments d'un retable sculpté du 17^e siècle avec décor de drapé portant des traces de polychromie et fourneau de pipe en terre cuite décoré d'une mouche et portant la mention du fabricant Gambier (fin 18^e siècle, 19^e siècle).



Plan terrier de Lencloître : détail du bourg et du faubourg Saint-Mathurin séparés par la rivière de l'Envigne, 1789 (Archives départementales de la Vienne, 2 H, Registre 292).



L'Abbaye Saint-Pierre près du hameau de la Grand Cour. Cette ancienne ferme doit son nom à l'église cathédrale Saint-Pierre de Poitiers qui en était propriétaire jusqu'à la Révolution.

Elle est aujourd'hui à l'abandon (Archives municipales de Lencloître, cadastre de 1826, section C, feuille 1).



Fontaine de la Motte et ruisseau au bord du ruisseau de l'Aulnais (Archives municipales de Lencloître, cadastre de 1826, section F, feuille 2).



Les Lacs des Sables est un lieu-dit situé aujourd'hui entre la rue du Stade et la route de Châtellerault (Archives municipales de Lencloître, cadastre de 1826, section F, feuille 1).

2. L'éclairage de l'étymologie et de la toponymie

L'étymologie du nom Lencloître apparaît dans les textes pour la première fois en 1265 (*Clastrum Jarundie*). Elle est associée dès la fondation du prieuré, un siècle et demi plus tôt, au lieu-dit de Gironde.

Ce nom fait référence à la motte castrale située sur la commune voisine de Saint-Genest-d'Ambière, siège au Moyen Âge d'une châellenie dépendant de la vicomté de Châtellerault. Une partie des terres sont données à Robert d'Arbrissel, au début du 12^e siècle, pour fonder un prieuré (*La Cloistre en Gironde* en 1280, *Lencloytre en Jaronde* en 1303, *La Cloistre* en 1324, *La Claustre* en 1447, *La Cloître* en 1471, *Lencloître sous Gironde* en 1781).

À partir de 1784, le bourg prend le nom de L'Encloître, appellation qui va rester et qui deviendra en 1822 le nom de la commune créée à partir de la réunion de la paroisse de Bousageau et d'une partie du territoire de Saint-Genest-d'Ambière. Lencloître se réfère, depuis cette date, à un territoire couvrant une superficie de 19 km² pour 2500 habitants, bien loin de l'entité priorale des débuts.

333 toponymes ont été relevés sur le plan cadastral levé en 1826. Ils nous renseignent sur la nature du sol, sablonneux et humide (*les Sables, les Lacs des Sables, les Fontaines, l'Étang*), sur les aménagements qui sont nécessaires pour le passage des nombreux fossés et ruisseaux (*le Gué, les Prés de la planche*) ou sur les défrichements réalisés pour de futures mises en culture (*les Essarts*).

La superficie des terres, le nom de leur propriétaire, les limites de propriété et la nature des cultures sont de même très souvent utilisés (*la Clausure à Turpault, Bois du Razais, Chenevières de Vieille Prée, Champ du Poirier, Vignes du Pont-Caillas, la Bruyère, la Vergnée du Dognon, les Pièces de Robert, les Trois Bornes*).

La teinte du sol ou des cultures apparaît également dans les toponymes : *le Champ rouge, le Poirier jaune, le Noyer vert, le Champ vert*.

Enfin, les voies de communication et les intersections (*les Charrières, Chemin de Bousageau, la Croix des Bottines*) constituent une source intéressante pour comprendre les déplacements avant les aménagements routiers du milieu du 19^e siècle.



Rouissoir à chanvre aux Prés de la Vieille Prée.



L'Envigne.



La Fontpoise longe le mur oriental de l'ancien prieuré.



Pont de la D 757 enjambant le ruisseau du Sautard.

3. Des ressources naturelles pour le développement du territoire

Le paysage de Lenclôtre est constitué de collines et de petites dépressions où coulent des ruisseaux qui descendent en pente douce vers la rivière de l'Envigne, affluent de la Vienne. De nombreux cours d'eau traversent la commune d'ouest en est (le Cursay, le Bousageau, le Gaudion, le Sautard) et du nord au sud (l'ancienne Veude, la Fontpoise, le Calais).

Outre ces cours d'eau, six sources, appelées fontaines, ont été recensées : la fontaine de la Crapaudine (appelée également fontaine Castalon ou Costolon sur le plan terrier de 1789), la fontaine à Bied au hameau de Sautard, la fontaine de l'Aulnais, la fontaine de la Motte, la fontaine Saint-Mathurin et une fontaine au champ de foire.

La commune conserve encore un couvert boisé réparti sur sa partie ouest où se trouvent les deux points culminants de la commune à 106 mètres (bois du château de Cursay et bois des Barres à proximité du Bouchet).

Au cœur du bourg, le champ de foire est un élément structurant du paysage à la fois par sa superficie (2,3 ha), montrant l'importance prise par les marchés et les foires annuelles de Lenclôtre depuis le Moyen Âge, et par ses plantations d'arbres.

Sur le plan géologique, le sous-sol est constitué en majorité de marnes argilo-calcaires formées au Crétacé (cénomani) et d'alluvions sableuses localisées autour de l'Envigne et de ses affluents. La pierre argilo-calcaire, localement appelée pierre de grison, est une pierre dure utilisée dans la plupart des constructions du bourg et des écarts.

Sa teinte varie du gris foncé au blanc en passant par le jaune. La pierre de tuffeau qui lui est parfois associée n'est pas extraite sur place mais provient, jusqu'au début du 20^e siècle, des carrières de Sossais et de Marigny-Brizay. La tuile et la brique sont fabriquées à Orches et Saint-Genest-d'Ambière.



Paysage de champs et de bois à Ligueil.



Mur en pierre argilo-calcaire appelée localement pierre de grison.



Vignes à Boussageau.

Autour des rivières, les sols sableux et fertiles irrigués par des veudes ou fossés appelés parfois rivulets, favorisent dès le Moyen Âge la culture chanvrière et maraîchère.

La culture maraîchère fait la renommée de Lenclôître. Au milieu du 19^e siècle, la commune est décrite comme un véritable jardin maraîcher où l'on trouve, à côté des cultures en terre sous cloches ou sous châssis, de nombreux vergers. Les productions sont très diversifiées : pois, fèves, haricots, choux, ail, melons, oignons, poireaux, carottes, laitues, betteraves, céleris, navets, asperges, artichauts et champignons. Le parcellaire conserve encore la forme héritée de ces cultures, des bandes de terre longues et étroites notamment aux lieux-dits les Brandes et les Brandes du Bois Rimbault.

Le chanvre voit sa culture s'intensifier à partir du 18^e siècle. Des rouissoirs, petites fosses carrées ou rectangulaires, sont creusés pour l'immersion du chanvre afin d'en favoriser le défibrage.

Au 19^e siècle, l'usine de chanvre, située sur la commune voisine d'Ouzilly, assure la centralisation et une partie de la transformation de la production des environs envoyée ensuite vers la station ferroviaire de Saint-Genest-d'Ambière ou de Lenclôître pour être filée.



Chemin menant à l'ancienne fontaine à Bied aujourd'hui cachée sous une épaisse végétation.



Vue aérienne du prieuré et du bourg
(photographie Nicolas Mahu, Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, 2018).



L'église Notre-Dame et l'aile orientale des anciens bâtiments conventuels vues depuis le jardin.



La paroisse de Bousageau
(Archives municipales de Lenclôtre,
cadastre de 1826, section B, feuille 1).



Élévation ouest du logis du couvent des hommes.



Fenêtre surmontée d'un arc en accolade au premier étage d'une maison située rue de la Franchise.

4. De la création du prieuré à la Révolution

Un premier prieuré est fondé au lieu-dit Celliers à la fin du 9^e siècle. Il dépend de l'abbaye Saint-Benoît de Quinçay. Il comprend des bâtiments conventuels et une église qui sont rattachés à la fin du 18^e siècle à la paroisse de Bousageau fondée au début du 14^e siècle. L'église prend ensuite au 18^e siècle le vocable de Sainte Mélaïne (Sainte Melene de Celliers) avant d'être détruite au moment de la Révolution. Deux toponymes témoignent de la présence du prieuré, *la Pièce* et *le Bois du Prieuré*. Aujourd'hui seul perdure le nom de *la Pièce du Prieuré*, situé en contrebas du hameau de Celliers.

Le prieuré fontevriste est créé entre 1106 et 1109 par Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire). Il est édifié en bordure de deux rivières, l'Envigne et la Fontpoise, sur la terre de Gironde (*Obedia de Jarundia*) donnée par Aimery, vicomte de Châtellerault. Une communauté de femmes, dans un premier temps, puis d'hommes s'organisent autour de l'église Notre-Dame. Le couvent des femmes s'articule autour d'un cloître et comprend une salle capitulaire, des dortoirs, un réfectoire, des cuisines, un logis pour la prieure, une hôtellerie et son cellier. Un noviciat et une bibliothèque sont également construits. Le couvent des hommes est édifié quelques dizaines de mètres plus à l'est autour d'une chapelle placée sous le vocable de Saint-Jean-de-l'Habit. Le prieuré possède un pigeonnier, un moulin (*molendinum de claustro*, vers 1113) dont il ne subsiste que le bief, et de nombreuses terres.

Après une longue période de relâchement de la Règle, les prieurés fontevristes sont réformés. À Lenclôtre, la réforme est menée par Antoinette d'Orléans à partir de 1610. Elle se traduit par de nombreuses constructions et reconstructions au sein du prieuré : bâtiments conventuels du couvent des femmes, couvent des hommes, chapelle Saint-Jean-de-l'Habit, portail de l'hôtellerie, cloître, et par la commande de nombreux objets mobiliers et liturgiques (tableaux, retable, fers à hostie, encensoir...).

Autour du prieuré, des maisons d'habitation s'agglomèrent peu à peu le long des actuelles rues de la Franchise, de l'Ancien Pont, et de la Grand'Rue ainsi que sur la rive gauche de l'Envigne. Trois bourgs distincts sont mentionnés à la fin du 18^e siècle : celui de Lenclôtre, celui de Saint-Mathurin et celui de l'Épinette.



Le champ de foire vers 1926
(Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés, 15/5-3).



Le champ de foire en 2019.



L'ancien manoir de la Chaume présente en 1826 un plan rectangulaire avec des bâtiments jointifs au nord-ouest. Des fossés longent les bâtiments au nord (Archives municipales de Lenclôtre, cadastre de 1826, section A, feuille 1).

En 1612, les religieuses acceptent la tenue de quatre foires annuelles sur le champ de foire (à la Saint-Jean, à la Saint-Roch, à la Saint-Simon et à la Saint-Jude) moyennant une redevance de *deux deniers sur chaque mouton ou agneau vendus, cinq deniers sur chaque banc de boucher vendant chair sous les halles, trois deniers sur tous autres bestiaux qui se vendaient, un denier sur chaque denrée étalée, le tiers du droit des minages des blés exposés*. En 1782, la fréquence annuelle des foires passe de quatre à neuf. En plus de ces foires, des halles sont édifiées dès le 16^e siècle au carrefour Joyeux, complétées par de nouvelles halles bâties le long de la Grand'Rue qui seront démolies au milieu du 19^e siècle lors de la construction de l'hôtel de ville.

Dans les écarts, cinq seigneuries au moins sont mentionnées à partir du 15^e siècle (Ligueil, la Grand Cour et la Coue) et au 16^e siècle (Varenne, le Bouchet). Deux autres manoirs sont également édifiés au 15^e siècle : celui du Dognon et celui de la Chaume. Répartis principalement sur la partie ouest du territoire, les seigneuries comprennent un manoir appelé *hostel*, résidence du seigneur, une ou plusieurs fermes, un pigeonnier, un étang ou des fossés en eau et de nombreuses terres.



En 1826, le hameau de la Grande Cour conserve encore les bâtiments et aménagements hérités de son histoire seigneuriale dont le pigeonnier (fuite) figuré par un cercle rose et des fossés alimentés par le ruisseau du Boussageau (Archives municipales de Lenclôtre, cadastre de 1826, section B, feuille 1).



La place de la mairie autour de 1910
(Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés, 5/66-1).



L'hôtel de ville en 2019.



Maison construite en 1830 (date portée sur la lucarne centrale), place Doyen Petit.



Caserne de la brigade de gendarmerie à cheval édiflée vers 1840 route de Châtellerault.



École de garçons inaugurée en 1859 dans le quartier de l'Épinette.

5. Les transformations du 19^e siècle

Au sortir de la Révolution, le bourg est encore marqué par 700 ans de présence religieuse. Si l'aliénation des biens nationaux constitue, pour la commune et ses habitants, un réservoir de biens immobiliers et fonciers acquis par un petit nombre, dont la famille Touchois entre 1791 et 1795, il n'en demeure pas moins que l'économie du bourg peine à redémarrer et que l'état des bâtiments - halles et églises notamment - et des habitations est très dégradé.

L'ancienne église de Bousageau, dont la paroisse est rattachée en 1805 à celle de Lenclôître-Saint-Genest n'est plus en état de recevoir des fidèles et la vie paroissiale se tient désormais dans l'ancienne église priorale. Son mobilier est transféré dans l'église Notre-Dame au début des années 1825 et l'édifice est détruit en 1827. Le notaire chargé de faire le procès-verbal d'état des lieux nous permet d'avoir une description de l'édifice, probablement construit au début du 14^e siècle : *" Les deux murs collatéraux de l'église ont perdu leur aplomb celui à gauche en entrant est écarté de dix pouces et celui à droite est pourri dans le bas à la hauteur d'environ 90 [cm] dans toute la longueur sur filtration des eaux pluviales. Le plainpierre [sic] de l'église en pierre de tuf est presque usé et cassé en beaucoup de parties. L'église n'est point voûtée seulement il existe sur le couvert un espèce de plafond en bois blanc usé et qui tombe en morceaux. Il n'y a jamais eu de clocher, les cloches qui y sont, sont placées dans deux petites fenestres construites sur un des pignons de l'église sur le bout en entrant auxquelles on monte par une échelle portative. Les pignons et les fenêtres menacent une ruine prochaine. "*

L'élément fédérateur pour le bourg est la création de la commune de Lenclôître en 1822 née d'une partie de la commune de Saint-Genest et du rattachement de la commune de Bousageau. Lenclôître devient alors chef-lieu de canton et accueille à ce titre une brigade de gendarmerie, une perception et une justice de paix. La mairie et le presbytère sont installés dans l'aile droite de l'ancien couvent.

Au cours de l'année 1826, le plan cadastral parcellaire de la commune est levé : il donne des indications précieuses sur les bâtiments présents à cette date. 306 maisons sont figurées, dont les deux tiers sont groupées dans le bourg, autour du faubourg de l'Épinette et le long de la Grand'Rue. Le levé du cadastre nous renseigne également sur les aménagements réalisés dans les abords proches de l'Envigne et de ses affluents drainés par un faisceau de fossés en eau et de fosses utiles au rouissage du chanvre (153,5 ha de chènevières dont la moitié sur la section de Pont-Caillas) et sur l'importance de la culture viticole (105 ha de vignes).



Plan du jardin de la mairie et détail du kiosque au bord de l'Envigne réalisé en 1869 par Pierre-Joseph Yvonne. Inspiré des aménagements paysagers caractéristiques du Second Empire avec ses allées circulaires, son kiosque surplombant la rivière de l'Envigne, ses rochers et ses plantations aux feuilles persistantes et caduques, le jardin n'est aujourd'hui plus visible (Archives municipales de Lencloître, non coté).



Jardin de l'hôtel de ville.



Ancienne gare de Lençloître.

C'est sous les deux longs mandats de maires Pierre Delétang (1825-1858) et Alexis Montaubin (1858-1874) que le changement s'amorce et que la ville se développe. Au début du 19^e siècle, peu de nouveaux édifices sont bâtis : une maison portant la date de 1830, la brigade de gendarmerie datant du début des années 1840, ainsi que les halles reconstruites à peu de frais en 1845.

Beaucoup d'édifices sont en mauvais état et menacent ruine. La crue dévastatrice de l'Envigne le 22 juin 1845, qui touche le faubourg de l'Épinette et les rues autour de l'ancien prieuré, conduit à lancer au cours des années 1850 la construction de plusieurs bâtiments et ouvrages d'art. Une maison d'école pour garçons est édifiée entre 1852 et 1855 et le pont sur l'Envigne est reconstruit en 1857 quelques dizaines de mètres en amont de son emplacement d'origine. Un vaste édifice public abritant la mairie, le tribunal pour la justice de paix, chargé de régler les litiges de la vie quotidienne, la halle au centre et l'école de filles est inauguré en 1869 à l'emplacement de maisons et des halles. Ce bâtiment longé par la Grand'Rue est le nouveau cœur du bourg.

La démographie témoigne également du renouveau amorcé entre 1836 et 1851 puisque la commune gagne 406 habitants en quinze ans puis 198 entre 1856 et 1872. Cette évolution démographique favorise la construction de maisons dans le bourg, autour du champ de foire, et dans le bourg de l'Épinette.

Plusieurs châteaux sont édifiés dans les écarts mais à proximité des grands axes de communication (route de Poitiers, route de Mirebeau, route de Châtellerault). Reprenant une architecture de style classique dans la première moitié du 19^e siècle, les châteaux de la Boutière (1808) et de Gaudion (1852) sont bâtis pour la famille de Fouchier. Le château de la Grand Cour est construit à proximité de l'ancien manoir du 15^e siècle pour Alexis Montaubin, conseiller municipal puis maire de Lençloître. Les châteaux du Pontreau (1877, famille Simonneau-Janin), de Cursay (1886, famille Lambert de Cursay) et Picol (1890, famille Delpont) sont de style néo-gothique.

L'inauguration de la ligne ferroviaire de Loudun à Châtellerault en 1886 génère de nouveaux débouchés économiques pour Lençloître, qui accueille une gare, et les communes environnantes. La population se stabilise, à la fin du 19^e siècle, et les constructions de maisons d'habitation se localisent le long d'axes jusque là peu prisés : route de Châtellerault, route de Richelieu et avenue de la Gare.



La Grand'Rue à l'angle de la rue Louis Pasteur vers 1925. On y remarque les rails du tramway inauguré en 1911 (Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés, 15/15-2)



Un lundi de foire sur le champ de foire, vers 1950 (Archives municipales de Lenclôtre, non coté).

6. Lencloître au 20^e siècle



Ancienne gare de tramway.



L'école Arsène-Lambert.



Le centre de secours construit en 1963 par l'architecte Pierre Gouron.

Durant la première moitié du 20^e siècle, peu de grands chantiers sont lancés. En 1900, la construction de l'abattoir au sud du bourg permet de supprimer les nuisances et les problèmes d'hygiène liés aux tueries particulières des cinq bouchers exerçant en ville.

La loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, notamment l'article neuf promulguant un basculement des biens mobiliers et immobiliers aux communes, fait entrer dans le giron communal le presbytère, l'église et les biens communaux qu'ils détiennent. À Lencloître, elle entraîne dans son sillage l'installation d'une école maternelle dans l'ancien presbytère en 1907, et la protection au titre des monuments historiques de l'église l'année suivante.

Les aménagements réalisés sont surtout liés à l'arrivée de nouveaux réseaux. Ainsi, le réseau téléphonique est installé en 1899. En 1922, l'arrivée du réseau haute tension, depuis la manufacture d'armes de Châtellerault, permet l'électrification des rues et de l'église, puis de la gare en 1925 et des écarts à partir de 1932.

En ce qui concerne les déplacements, une ligne de tramways est inaugurée en 1911 et fonctionne jusqu'au début des années 1930. Elle est supplantée par la circulation automobile et celle des autocars pour les liaisons plus longues. En 1925, la commune souhaite réduire la vitesse automobile dans le bourg et fait installer, par le biais de la société Citroën, des plaques indicatrices pour limiter la vitesse.

La période de la Seconde Guerre mondiale est peu propice à la construction de nouveaux bâtiments et concerne l'acquisition d'un terrain de jeux et d'éducation physique pour les écoliers ainsi que l'aménagement de bains douches dont la construction est réalisée à la hâte pour les troupes allemandes au printemps 1941.

C'est une période de transition qui s'ouvre après la guerre, celle où les acquis administratifs du 19^e siècle bougent également avec la suppression de la justice de paix, et la création d'un collège. La nécessité de rénover et de moderniser des constructions anciennes se fait également de plus en plus pressante.

Le gros chantier d'après-guerre est celui des équipements scolaires. Les bâtiments utilisés pour l'accueil des élèves sont en effet vétustes, exigus et dispersés sur plusieurs sites : l'école de garçons dans un bâtiment sur la rive droite de l'Envigne, l'école de filles dans l'aile droite de la mairie et l'école maternelle dans l'ancien presbytère. La commune achète en 1948 un terrain situé au lieu-dit le Parc pour y construire une école de filles. En 1961, Lencloître est choisi pour accueillir l'un des Groupes d'Observation Dispersé, assurant la poursuite de l'enseignement au-delà de l'école primaire. Le projet d'école de filles est alors modifié pour accueillir une classe de 6^e puis de 5^e. La construction du bâtiment est confiée à l'architecte Pierre Gouron et est réalisé entre 1961 et 1963. En 1965, le Groupe d'Observation Dispersé, devenu Collège d'Enseignement Général, accueille 486 élèves.



Escalier de secours sur la façade sud-ouest du collège Arsène-Lambert (André Serreau architecte, 1980).



Entrée de l'ancienne gendarmerie.



Anciens silos de la Société Coopérative Agricole de Châtellerault (SCAC).



Conserverie du Val de l'Envigne, rue du 8 mai 1945.

Le projet de construction d'une école de filles est relancé au début des années 1970 avec l'acquisition d'un terrain au nord-est du bourg. Le groupe scolaire est construit en 1975 par l'architecte André Serreau qui réalisera, dans le prolongement du bâtiment, le nouveau collège au début des années 1980.

Plusieurs bâtiments publics sont également édifiés ou agrandis entre le début des années 1960 et la fin des années 1970 : construction du centre de secours par l'architecte Pierre Gouron, perception et gendarmerie en 1970 et 1972 par l'architecte Bernard Salignat, bâtiment des autocommutateurs en 1978 par l'architecte Madeleine Ursault qui signe également le réaménagement du salon du château de Picol.

Dans l'habitat, outre les lotissements au Pied-Breton ou aux Tuileries, réalisés par la commune dans les années 1960, le pavillonnaire se développe et quelques constructions se démarquent par leur style : auvent en pavé de verre (17, rue Louis-Pasteur), toit à un pan (3 bis, rue de Bousageau). Dans la Grand'Rue, plusieurs façades sont modifiées pour accueillir des commerces ou des services : c'est le cas du magasin de photographies, jouets et disques construit en 1966 au 32, Grand'Rue ou du cinéma l'Étoile en 1978.

Enfin, la volonté de modernité se traduit également par le changement de nom des rues avec l'abandon de dénominations parfois très anciennes, comme la rue du Parc, pour des noms de personnalités ou de dates historiques ayant marqués l'histoire de la commune.

Aujourd'hui, la commune de Lenclôître poursuit la valorisation et la préservation de son patrimoine bâti, amorcé avec la restauration des bâtiments conventuels récompensée par le prix départemental des Rubans du Patrimoine en 2002. La médiathèque, inaugurée en 2018 dans un ancien corps de ferme, et le projet de restauration de l'ancien couvent des hommes sont en cours.



II. ARCHITECTURE ET HABITAT

La commune de Lençloître est constituée d'un riche patrimoine bâti. Son église est construite dans le style roman poitevin alors que le prieuré, reconstruit en partie au début du 17^e siècle, emprunte des éléments au style classique.

Dans le bourg, la construction des édifices publics, dont l'hôtel de ville inauguré en 1869, amorce une vague de reconstructions marquée par des façades de plus en plus décorées avec pilastres, corniches et linteaux sculptés.

Les fermes et hameaux, présents principalement à l'ouest du territoire, sont pour la plupart reconstruits à partir du milieu du 19^e siècle et au 20^e siècle en moellon argilo-calcaire.

Enfin, Lençloître possède plusieurs châteaux construits entre 1808 et 1891 dans les styles classique et néo-gothique.



L'église Notre-Dame et l'aile orientale du prieuré vues depuis la roseraie.



L'église depuis le sud-ouest : le collatéral sud est peu ouvragé et donnait autrefois sur le cloître du prieuré.

1. Le patrimoine religieux



Modillons du collatéral nord encadrant une métope décorée d'entrelacs.



Modillons du chevet représentant deux têtes de bœufs.



Chapiteau sculpté de l'absidiole sud-est.

L'église paroissiale **Notre-Dame**, classée au titre des monuments historiques le 19 mars 1908, était le siège d'un important prieuré fondé au début du 12^e siècle. L'église n'a connu que peu de transformations. De ce fait, et par son plan et son architecture, elle est très représentative de l'art roman poitevin avec une nef à collatéraux, un transept et un chœur à abside encadré par deux absidioles.

Si la façade occidentale a été reprise au 15^e ou au 16^e siècle, avec création de deux tourelles fortifiées, le reste du bâtiment a gardé toute sa structure et son décor. Le mur nord de la nef, plus soigné que le mur sud, est couronné par une corniche supportée par des modillons sculptés, représentant pour la plupart des têtes fantastiques. La porte en plein cintre est richement sculptée avec deux voussures chargées de palmettes, de pointes de diamant, de tores gainés, de losanges curvilignes, de galons et de perles.

Le chevet est également particulièrement décoré. L'abside et les absidioles sont rythmées par des contreforts-colonnes, et l'abside est ornée de modillons dont certains, réunis par deux, soutiennent une arcature en hauteur. Le même soin est observé pour le clocher, à deux niveaux : colonnes-contreforts, colonnettes d'angles et corniches aux nombreux modillons sculptés en assurent l'élégance et la richesse.

À l'intérieur de l'édifice, l'allée centrale de la nef est longée par deux collatéraux qui assurent seuls l'éclairage intérieur par une suite de baies en plein cintre. Les hautes voûtes en berceau brisé retombent sur des groupes de huit colonnes. Chaque colonne présente un chapiteau sculpté, le tout formant un ensemble décoratif riche et varié où alternent lions, oiseaux, chimères, rinceaux, palmettes, feuillages, êtres fantastiques et masques humains. Ce décor se poursuit sur les chapiteaux du chœur et de l'absidiole sud.

Le chœur présente un décor peint de la fin du 19^e siècle recouvrant les absides du chevet (abside principale et deux absidioles latérales). Les décors sont peints à l'huile directement sur la maçonnerie en pierre de tuffeau. Dans le chevet et la travée centrale, le décor est constitué de faux drapés, faux vitraux losangés, faux appareillage à joint rouge, d'anges les mains levées et ouvertes, de frises décoratives et de bandeaux monochromes. Le cul-de-four est décoré d'étoiles dorées sur fond bleu.



État de l'abside, d'une tourelle d'angle et de la façade par l'architecte Henri Deverin, 1907-1911 (Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, dist. RMN-GP, 082/086/2003).



L'encensoir dit de Richelieu provenant du prieuré de Lenclôtre date du 16^e siècle. De plan hexagonal, il est en bronze argenté. Les deux éléments s'emboîtent l'un dans l'autre et comportent six faces ajourées à la manière de réseaux de verrières. Classé au titre des monuments historiques, il est en dépôt au Trésor de la cathédrale de Poitiers (photographie Salvini).



Le fer à hosties, de forme allongée avec ses deux plaques en forme d'olive présente une iconographie de la Crucifixion. Il est conservé au musée d'Angers depuis 1897 (© Musées d'Angers, D. Riou).



Faux triptyque de la Passion du Christ, 16^e siècle.

Le mobilier de l'église Notre-Dame.

L'église possède un riche mobilier composé de tableaux, statues et d'objets liturgiques provenant de l'ancien prieuré fontevriste et couvrant la période du 16^e au 18^e siècle. Les vitraux et les cloches, réalisés dans la seconde moitié du 19^e siècle et au 20^e siècle, pour l'église devenue paroissiale, complètent ce mobilier.

Parmi ces œuvres, on peut citer **le tableau** représentant **la Passion du Christ** exposé dans le chœur de l'église. Il s'agit d'une huile sur toile du 16^e siècle réalisée à la manière d'un triptyque. Il est constitué de trois scènes indépendantes séparées par des bordures dorées figurant trois scènes de la Passion du Christ. L'iconographie de la scène centrale, le Christ en croix entouré de la Vierge, de sainte Madeleine, de saint Jean et d'une religieuse en prière, a été reprise dans la grande verrière de la façade ouest réalisée par Lobin, maître verrier tourangeau, en 1864.



Détail du vitrail de sainte Cécile offert par la Société musicale de Lenclôtre le 15 août 1868.

Le **tableau** représentant **le martyr de saint Laurent**, situé dans le collatéral sud a été peint et offert en 1669 par un chanoine du nom de Leigné. Cette huile sur toile reproduit une œuvre du graveur hollandais Cornelis Cort (v. 1533-1578), d'après la partie inférieure et inversée d'une toile de Titien peinte pour le château de L'Escorial (Espagne).

Les **vitraux** des collatéraux nord et sud, du chœur et des deux chapelles de sainte Radegonde et de la sainte Vierge, ont été réalisés entre 1864 et 1887 par les ateliers Lobin (Tours) et Gesta (Toulouse). Dans le collatéral nord, Lobin a représenté cinq des douze apôtres dans des médaillons aux teintes de bleu et de vert. Dans le collatéral sud, les vitraux de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul en pied, par Gesta, sont dans les teintes de rouge, orangé et jaune.

Le **vitrail de sainte Cécile**, situé dans le collatéral nord, n'est pas signé mais peut être attribué à Gesta, grâce à la présence d'une double frise de perles, de fleurons et de volutes que l'on retrouve dans ses vitraux signés du chœur et du collatéral sud. Enfin, les deux vitraux entourant la grande verrière de la façade ouest sont l'œuvre du peintre-verrier Jean Mauret et datent de 1997.



Cloche de la Victoire fondue en 1919 par les ateliers Bollée au Mans.

Les **cloches** de l'église datent de 1887 et 1919. Elles ont été fondues par les ateliers Bollée au Mans, pour celles de 1887, et à Orléans pour la cloche de 1919. Cette dernière est une cloche dite de la Victoire offerte par les paroissiens en hommage aux soixante-six poilus morts durant la Première Guerre mondiale.



Blason sur le chanfrein d'une fenêtre de l'aile sud.



Ancienne cuisine et logis de la prieure.



Portail de l'hôtellerie.

Les anciens bâtiments conventuels construits à la même époque que l'église Notre-Dame ont été remaniés à la fin du 16^e siècle et au début du 17^e siècle.

L'organisation des bâtiments suit celle de l'abbaye mère à Fontevraud. Autour du mur sud de l'église, trois ailes édifiées en moellon calcaire ferment un espace dédié autrefois au cloître.

L'aile orientale est accolée au transept sud de l'église. Elle se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage de comble et abritait la salle capitulaire et les dortoirs. Entre le premier et le second niveau, un retrait de parement, qui suit une ligne horizontale, était destiné autrefois à supporter le solin de toiture d'une galerie du cloître. Au premier étage, une succession de dix fenêtres chanfreinées et deux fenêtres murées semblent correspondre aux ouvertures des cellules du dortoir. Le bâtiment était à l'origine prolongé vers le sud par un bâtiment (probablement la bibliothèque le reliant au bâtiment du noviciat).

L'aile sud était dédiée au réfectoire, à la cuisine et au logis de la prieure. Elle reprend les mêmes caractéristiques de construction que l'aile orientale. Son élévation sud comprend au rez-de-chaussée deux baies à arrière-voitures en arc segmentaire qui assuraient une circulation entre le cloître et un bâtiment aujourd'hui détruit. Le premier étage comprend une succession de huit fenêtres dont certaines sont chanfreinées. L'une porte un blason fleurdelysé. On remarque également au-dessus de la porte cochère une pierre d'évier surmontée d'une bouillotte bouchée marquant l'emplacement de la cuisine. L'aile sud est prolongée vers l'ouest par le logis de la prieure construit en moellons et pierre de taille sur quatre niveaux. Une partie de l'aile sud est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 31 décembre 1990.

L'aile ouest réservée à l'hôtellerie comprend un cellier en sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé et un étage de comble. L'angle est occupé par une tour d'escalier en vis en pierre calcaire (moellon et pierre de taille dont l'accès se fait par une porte surmontée d'un linteau en pierre. Deux petites fenêtres chanfreinées éclairent également la tour d'escalier. L'escalier et le noyau de l'escalier en vis sont en pierre et en bois. L'hôtellerie est fermée au nord par un portail monumental en pierre calcaire en arc en anse de panier entouré de bossages alternant bossages vermiculés et bossages plats. Il est encadré par deux pilastres avec chapiteaux à palmettes et surmonté d'un fronton en plein cintre. Au sommet du fronton, une sculpture représente un lion tenant entre ses pattes un écusson. Le blason situé dans le fronton est mutilé. Le portail est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 20 novembre 1962.

Le couvent des hommes

Le logis des hommes est une construction en pierre recouverte d'un enduit qui mesure 26 mètres de long sur 8,40 mètres de large. Elle est contrefortée au nord-est et au sud-est. Les façades est et ouest ont été très remaniées (modification des ouvertures, enduit). Un escalier en pierre situé à l'angle sud-est du bâtiment permet d'accéder au premier étage du logis éclairé autrefois par des petites baies chanfreinées comparables à celles visibles au premier étage des ailes est et sud du cloître des femmes. À l'intérieur du bâtiment subsiste une cheminée adossée au pignon sud. Ses piédroits n'existent plus. La hotte présente deux rangs de denticules et est surmontée d'un blason. Sur ce même mur sud, deux baies sont visibles dont l'une à droite de la cheminée est en plein cintre. Une autre cheminée se trouvait dans une pièce voisine adossée à un mur de refend : elle a été arrachée probablement au 20^e siècle. Les embrases des baies de la façade ouest conservent quelques graffiti animaliers.

La chapelle Saint-Jean-de-l'Habit est construite perpendiculairement au logis. L'élévation de la façade nord comprend des arcs moulurés appuyés sur une console qui ont pu servir de support à une galerie protégeant l'escalier d'accès au logis. Le pignon oriental est percé d'une fenêtre avec un arc en ogive. La façade sud possède deux fenêtres avec arc en ogive dont l'une a conservé un remplage polylobé.

Le **pigeonnier**, en pierre calcaire recouvert d'un enduit, est surmonté d'un toit conique en tuile plate percé de trois lucarnes d'envol. L'intérieur du pigeonnier comprend 1270 boulins. Il a conservé son échelle tournante en bois et son pivot central.



Logis et chapelle Saint-Jean-de-l'Habit vers 1950 (Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel. Fonds F. Eygun).



Le pigeonnier.



Hotte de la cheminée surmontée d'un blason .



Salon du château de la Boutière, vers 1920
(Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés).



Blason des familles Lastic Saint-Jal et Fouchier.

2. Les châteaux



Élévation ouest du château de la Boutière.



Le château de Gaudion, vue des élévations sud et est.



Le château de la Grand Cour, élévation nord.

Le château de la Boutière est édifié en 1808 au nord-ouest du bourg, pour la famille de Fouchier originaire de Mirebeau. Il est constitué à l'origine d'un corps de bâtiment de plan rectangulaire sur trois niveaux et est entouré d'un parc, de bois et de vignes. En 1862, le château entre dans les biens de la famille de Lastic Saint-Jal par le mariage du comte Henri avec Marie de Fouchier, arrière-petite-fille des premiers propriétaires.

Le comte fait agrandir le château en 1868 par l'ajout d'une aile au nord et au sud et d'une tour d'escalier circulaire à l'est desservant les étages. Le château reste la propriété des Lastic Saint-Jal jusque dans les années 1930. Le lieu devient ensuite maison de repos pour familles puis colonie de vacances. C'est aujourd'hui une propriété privée. Au-dessus de la porte d'entrée surmontée d'un fronton courbe se trouve toujours le blason des familles de Fouchier (lion couronné) et Lastic Saint-Jal (de gueules à fasce d'argent).

Le château de Gaudion fait face au château de la Boutière dont il est séparé d'un kilomètre environ. Il a été bâti pour la famille de Fouchier en 1852 et reprend la même typologie architecturale que la Boutière : un rez-de-chaussée, un étage et un étage de comble percé par des lucarnes. Le château de Gaudion ne comprend qu'une aile au sud.

Le château de la Grand Cour est construit à partir de 1847 pour Alexis Montaubin, maire de Lenclôître entre 1858 et 1874. Il est acheté par la famille Castex entre 1873 et 1876. Celle-ci y apporte des améliorations, fait construire des bâtiments d'habitation et des dépendances dans le hameau (logements pour les ouvriers viticoles, maison du régisseur, maison du garde-forestier, chais, écuries).

En 1898, un pavillon appelé "musée" est édifié pour abriter les collections de sculptures des Castex. Léon et Marthe Castex, frère et sœur, se suicident à la Grand Cour en juillet 1916 et sont enterrés, selon leurs volontés, dans l'allée du château au pied d'une croix en pierre de Volvic. Après la dispersion des collections, le château est vendu dans les années 1920.

Édifié en pierre de taille en rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de comble, il se compose d'un corps de bâtiment central entouré de deux travées construites en retrait. Le belvédère situé au centre de la toiture est entouré d'un garde-corps en fer forgé et surmonté d'un toit conique en ardoises lui-même surmonté d'un paratonnerre.



Entrée du château de Picol, vers 1920
(Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés, 17/8-2).



Élévation est du château de Picol.



Le château de Cursay au début du 20^e siècle avant son incendie

(Reproduction, Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel).

La famille Lambert, originaire du richelais, acquiert au début des années 1820 quelques terres aux lieux-dits Cursay, la Chapallière, la Clergeaudrie et la Balle. En 1839, elle devient propriétaire du Breuil, grand corps de ferme longé par le ruisseau du Cursay et situé à proximité des terres acquises précédemment. Elle y fait reconstruire en 1842 une maison entourée de bâtiments.

Le **château de Cursay**, ses écuries, mais aussi la chapelle, la maison de garde à la Balle et la maison du garde-forestier sont édifiés entre 1888 et le début des années 1890. Au cours de l'été 1960, le château est partiellement détruit par un incendie et perd son étage de comble, sa tour, ses tourelles et ses frontons pignons.

Le château est en pierre et moellons partiellement enduits et comprend un corps principal avec une aile en retour d'équerre au sud-est ainsi qu'une avancée au nord. Il est bâti sur quatre niveaux (cave, rez-de-chaussée surélevé, un étage carré, un étage de comble) et suit une élévation ordonnancée (cinq travées sur la façade principale). Le soubassement est en pierre de taille de même que les encadrements des baies et les chaînes d'angle. Les fenêtres du rez-de-chaussée surélevé et de l'étage sont à croisée. Le pignon oriental a deux demi-croisées au premier étage. La toiture en ardoise est à longs pans et croupes. La porte d'entrée est surmontée d'un arc en accolade.

Le terrain sur lequel est édifié le **château du Pontreau** appartient jusqu'à la Révolution au prieuré. Il est longé à l'est par la rivière Fontpoise. Le château est construit au début des années 1850 pour Pierre Simonneau, juge de paix, puis agrandi par son beau-fils, Louis Janin, à partir de 1877.



La chapelle Notre-Dame des Anges dépendait du château de Cursay.

Celui-ci donne à l'ensemble un style néo-gothique avec de grandes fenêtres à gâble et un belvédère sur le toit (aujourd'hui disparu) semblable à celui construit à la même période à la Grand Cour. Dans les années 1950 un foyer pour personnes âgées est installé dans le château et dans les communs sous l'impulsion du curé de Lenclôître, Lucien Petit.

Le **château de Picol**, appelé lors de sa construction château du Pied de Picol du nom de la parcelle sur laquelle il a été édifié, est construit entre 1890 et 1891. Bien que la tradition orale rapporte qu'il aurait été bâti par l'architecte de la reine Victoria pour son tailleur sur le modèle du château de Balmoral en Écosse, le château a été édifié pour la famille Delpont, originaire du sud de la France.

Le château est surtout remarquable par sa façade est, rythmée par cinq travées, percée par des fenêtres à croisée, entourée de deux échauguettes et terminée par un fronton pignon à crochets, fleuron et gargouilles (p. 38).



Le château du Pontreau vu depuis le parc.



Le hameau de Gaudion vu depuis la route de Haut-Cursay.



Ancienne ferme de la Grange et son pigeonnier partiellement effondré.

3. Les caractéristiques de l'habitat



Ferme à la Coue ayant conservé son escalier extérieur autrefois protégé par un auvent.



Porte charretière en plein cintre, hameau de la Coue.



À Bousageau, cette grange a conservé son porche charretier et trois aérations en partie haute.

L'habitat à Lenclôître est constitué d'un bourg assez dense et de plusieurs hameaux et fermes dispersés dans les écarts.

Les hameaux et écarts :

La commune compte quatre gros hameaux (Sautard, Gaudion, la Coue, et Bousageau) et trois autres plus petits (la Tranchée, Celliers et la Grand Cour).

Ces hameaux se sont constitués entre le début du 14^e siècle (Bousageau) et le début du 16^e siècle (Gaudion 1508 ; la Coue, 1439 ; Sautard, moulin mentionné en 1457 ; hostel de la Grand Cour, 1470 ; Gaudion, 16^e siècle ; la Boutière, 16^e siècle) et étaient rattachés à des seigneuries.

Plusieurs maisons ont conservé des éléments et des caractéristiques constructives de cette époque : escalier extérieur protégé par un auvent appelé balet (la Coue, Gaudion), linteaux en accolade (la Coue, le Dognon) baies chanfreinées, croisées aux fenêtres (le Dognon). La majorité des fermes et dépendances ont été reconstruites à partir des années 1840.

L'habitat est souvent constitué de plusieurs bâtiments jointifs ou séparés, édifiés autour d'une cour fermée, appelée cour bâtesse. La grange et l'entrée sous porche, sous un même toit, sont construites le long de la rue principale avec le mur gouttereau donnant sur la rue. Les toitures à deux pans sont couvertes de tuile plate pour les plus anciennes. La tuile creuse et la tuile mécanique sont également présentes sur de nombreuses constructions. L'ardoise est plus souvent utilisée sur les maisons d'habitation.

Les ouvertures sur la rue sont rares et se cantonnent à la porte charretière en plein cintre ou à linteau de bois, aux fenêtres hautes aérant et éclairant la grange ou l'étable et aux trous d'aération constitués de deux tuiles creuses formant un ovale (Bousageau).

Les dépendances sont utilisées pour le séchage du chanvre, le stockage et le parcage des animaux. La maison d'habitation est située face à l'entrée de la cour. La ferme de la Lande fait exception, elle a conservé son plan allongé de la fin du 18^e siècle avec sa maison d'habitation et ses dépendances (grange, fournil et toit à cochon).

Les fondations sont peu profondes, comprises entre 20 et 60 cm. Les murs sont en moellon argilo-calcaire et sont montés avec un mortier de terre et de chaux pour jointoyer les pierres entre elles. Une alternance de pierres fines et de pierres plus larges assurent la solidité de l'ensemble. Certains pignons présentent au contraire une alternance de tuffeau, issu de constructions démolies, et de marnes argilo-calcaires créant une stéréotomie plus travaillée.



Ancien chai de la Chaume.

À partir des années 1860-1870, la structure de l'habitat évolue et les nouvelles constructions ont leur pignon sur rue notamment pour faciliter le chargement des récoltes (chais à Celliers, la Grand Cour et la Chaume). Les maisons d'habitations sont quant à elles reconstruites souvent avec un étage supplémentaire, entre la fin du 19^e siècle et les années 1920.

Outre le pigeonnier du prieuré, six pigeonniers circulaires ont été repérés sur le plan cadastral de 1826 mais un seul est encore visible, bien que partiellement effondré, à la Grange. Dès lors qu'ils n'ont plus été utilisés et entretenus, ils ont été démolis. C'est le cas du pigeonnier de la Coue, encore visible sur l'Atlas du plan terrier de 1789, et détruit avant 1826, et de ceux de Varenne, de la Grand Cour, de Ligueil et de Bousageau, détruits à partir du second quart du 19^e siècle.



Dépendances au Dognon : fournil à gauche et toits à cochon dans le prolongement.

Les façades des dépendances ou des habitations possèdent aussi parfois quelques trous de boulins taillés dans la pierre calcaire et groupés par deux. D'autres pigeonniers de plan carré ont été aménagés dans le prolongement de dépendances au cours du 19^e siècle (le Dognon, le Colombier).

De nombreux puits sont également visibles au bord des chemins, plus rarement dans la cour des fermes. Ils présentent la même typologie : margelle en pierre calcaire, trépied, tambour en bois, chaîne et manivelle couverts d'un toit à deux pans en tôle. Les puits sont remplacés progressivement au début du 20^e siècle par des pompes parfois couplées avec une auge ou un abreuvoir pour les animaux (visible notamment au hameau de Gaudion).



Pigeonnier en pierre calcaire, place du champ de foire.



Puits au bord de la route au lieu-dit le Bouchet.



Alignement de maisons rue de l'Ancien Pont.



Maisons édifiées vers 1845 rue de la République : les pilastres cannelés qui encadrent le premier niveau sont surmontés d'un chapiteau, une corniche à denticules court sous toute la longueur du toit.



Maison construite au début des années 1930, avenue de la Gare. Elle a conservé ses huisseries d'origine.

Le bourg :

Les témoignages bâtis antérieurs à la Révolution sont rares dans le bourg. La rue de la Franchise conserve ainsi une fenêtre avec un arc en accolade qui peut dater du 15^e ou 16^e siècle (voir p. 15).

Jusqu'en 1845, les maisons du bourg construites en pierre de tuffeau apparente ou recouverte d'un enduit, sur trois niveaux, présentent un décor essentiellement constitué de pilastres plats et de chapiteaux.

La crue de l'Envigne de juin 1845 amorce une reconstruction dans le bourg : les maisons construites après cette date gagnent en hauteur et en largeur. Les travées sont bien lisibles et le décor se concentre sur les linteaux des portes et des fenêtres.

Dans les rues qui prolongent le bourg au nord et au sud, quelques maisons présentent une structure de type semi-rurale avec un rez-de-chaussée surmonté d'un comble en surcroît éclairé par une ou plusieurs bœufes.

Vers 1880 et jusqu'en 1914 environ, des modèles de constructions plus urbains s'imposent (fenêtres à gâble, lucarnes en zinc). L'enrichissement architectural est lié à l'arrivée d'industriels et de notables qui se font construire des maisons ou villas entourées d'un jardin. Les maisons sont plus hautes, avec fermes débordantes en bois et plates-bandes sculptées.

À partir de 1920, l'habitat du bourg est moins groupé et s'éloigne du bourg. Les maisons présentent souvent une façade en avant-corps ou un pignon couvert d'une ferme débordante.



Linteau sculpté d'un panier et de deux grappes de vignes au-dessus de la porte d'un ancien café, place du champ de foire.



Tombeau de Louis Rebillon.



Le tombeau de Marcel Foucteau, décédé en 1935, présente un entourage en fer forgé avec des lignes courbes descendant en gradins et des ornements floraux et géométriques.

5. Les monuments funéraires

Jusqu'en 1822, il existe trois lieux d'inhumations. Le premier autour de l'église Saint-Hilaire de Boussageau, le second sur la paroisse de Saint-Genest-d'Ambière et le troisième aménagé dans le quartier de Saint-Mathurin.

Lors de la création de la commune de Lençloître en 1822, un nouveau terrain est choisi pour établir le cimetière au nord du bourg, à proximité du champ de foire. Ce cimetière est clos de murs en moellon et fermé par un portail en plein cintre. Au début des années 1920, il est agrandi au nord par l'achat de trente ares de terrain. Une bande de dix mètres de large partant de l'allée de la forêt est interdite à l'inhumation et est aménagée en allée plantée de deux rangées de cyprès lui conférant un caractère paysager jusque-là absent.

Lieu de sépulture des habitants, le cimetière conserve à travers ses tombeaux individuels ou collectifs la mémoire de la vie lençloîtraise. Les tombeaux sont de plusieurs types : stèles, enclos, chapelles, cippes, colonnes et peuvent prendre parfois la forme d'un sarcophage ou d'un obélisque. Les tombeaux les plus anciens encore visibles remontent au 2^e quart du 19^e siècle. Parmi les plus représentatifs, on peut citer celui d'Adalbert de Fouchier, propriétaire du château de Gaudion qui prend la forme d'une colonne surmontée d'une urne, le tombeau de l'ancien maire Pierre Delétang surmonté d'un obélisque orné de la croix de la légion d'honneur ou celui de l'abbé Frapier en forme de sarcophage.

Les épitaphes, peu nombreuses, apportent un témoignage sur la vie des personnes décédées à l'image de celle gravée sur le monument de Moïse Foloreille : *La Caisse d'Épargne de Châtellerault garde un souvenir ému de son dévoué collaborateur M. Moïse Foloreille sous-caissier à la succursale de Lençloître de 1895 à 1930.*

L'identité du défunt, d'abord gravée directement sur la pierre, est ensuite, à la fin du 19^e siècle, gravée sur des plaques en métal puis en marbre. Certaines sont simples et lacunaires comme la plaque gravée et clouée sur la tombe de Louis Rebillon " *Ici repose Louis Rebillon décédé à son domicile* " [sic] ou celle d'Eugène Philipponneau en forme de cœur.

Peu de monuments sont attribués ou signés. Le sculpteur A. Pouzioux à Poitiers a réalisé le tombeau de Charles de Fouchier en 1856 et Narcisse Bordeaux à Châtellerault, auteur du monument aux morts situé place de l'hôtel de ville, celui de Marcel Pasquinet en 1922.



Monuments funéraires de Charles de Fouchier (à droite), maire de Lençloître entre 1822 et 1825, décédé en 1856, et de son fils Adalbert de Fouchier, décédé en 1859.



Monument funéraire de Marcel Pasquinet décédé à l'âge de 25 mois en 1922. Il a été réalisé par le sculpteur Narcisse Bordeaux : l'ange tient dans sa main droite une rose et contre son bras gauche une palme.



III. Documentation

Documents d'archives

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

- 082/086/2003. 1907-1910 : plan, vue et coupes de l'église Notre-Dame par l'architecte Henri Deverin.

Archives départementales de la Vienne

- 24 Fi. 1930-1972 : Fonds photographique René Crozet.
- 2 H, Registre 289. 1789 : Terrier des fiefs de Lenclôître, Gandouin, Massily, la Mothe.
- 2 H, Registre 292. 1789 : Atlas des fiefs de Lenclôître et Vezelai.
- 5 J 293, 5 J 330, 5 J 1540. 1975-1982 : Fonds André Serreau, architecte à Poitiers, école primaire Anne Frank, salle de sport.
- 11 J 277. 1971 : Fonds André, Madeleine et Pierre Ursault, réaménagement du château de Picol.
- 18 J 64, 18 J 67, 18 J 68, 18 J 261, 18 J 265, 286. 1946-1998 : Fonds Pierre Gouron et Bernard Salignat, groupe scolaire, gendarmerie, perception, bâtiment sécurité- incendie, abattoir.
- 5 M 20. 1860-1862 : Établissement d'un four à chaux.
- 8 M 3/148. 1836-1936 : Recensements de population.
- 2 O 155/5. 1813-1890 : Biens communaux non bâtis, champ de foire.
- 2 O 155/6. 1822-1924 : Biens communaux bâtis, mairie.
- 2 O 155/7. 1851-1933 : Biens communaux bâtis, bâtiments scolaires.
- 2 O 155/8. 1808-1933 : Biens communaux bâtis : église, sacristie, presbytère.
- 2 O 155/9. 1804-1926 : Biens communaux bâtis : cimetière.
- 2 O 155/10. 1894-1922 : Biens communaux non bâtis : éclairage public à la gare.
- 4 P 5485-5491. 1826 : Lenclôître, plan cadastral.
- 2 Q 34. 1906 : Inventaire des biens dépendant de la Fabrique paroissiale de Lenclôître.
- 5 S 106, 5 S 107. 1881-1935 : Ligne ferroviaire de Loudun à Châtelleraut.
- 7 S 42. 1845-1910 : Rivière de l'Envigne.
- 601 W 389. 1941-1943 : Terrain de sport.
- 601 W 390. 1951-1956 : École.
- 601 W 391. 1961-1968 : Collège.

Archives diocésaines de la Vienne, Poitiers

- Q 1 13. 1804-1919 : commune de Lenclôître.

Archives municipales de Châtelleraut

- Fonds photographique Arambourou, coll. A. Chêne : Lenclôître.
- *Au sujet des fouilles archéologiques à la Taille des Lys*, La Nouvelle République, lundi 13 novembre 1972 (page 6).
- *La série continue, Cinq tableaux de valeur disparaissent de l'église de Lenclôître*, La Nouvelle République du Centre Ouest, vendredi 2 mars 1973.

Archives municipales de Lenclôître

- Registres des délibérations du conseil municipal de Lenclôître, 1805-1998.
- Matrices cadastrales de Lenclôître, 1826-années 1920.

Archives S.N.C.F., Le Mans

- Ligne ferroviaire de Loudun à Châtelleraut, 1880-1990.

Bibliographie générale

- *Annuaire des châteaux et des départements*. 1920, 1928 (Châteaux de La Boutière, de Cursay, de Gaudion).
- Barbier de Montault, Xavier. *Le fer à hosties de Lençloître*. Bulletin monumental. t. 62, 1897, p. 46-51.
- Baudry, Marie-Pierre. *Châteaux "romans" en Poitou-Charentes, X^e- XII^e siècle*, La Crèche : Geste éditions, 2011, 325 p., (Cahier du patrimoine ; 95), p. 256 (motte de Gironde à Saint-Genest d'Ambière).
- Beauchet-Filleau, Henri. *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Tome 4, 1891 (manoir du Dognon).
- Bouvart, Patrick. *Les prieurés de l'ordre de Fontevraud fondés dans le diocèse de Poitiers au XII^e siècle, conditions d'implantation, topographie monastique et évolution*. Thèse de doctorat sous la direction de Claude Andrault-Schmitt et Luc Bourgeois. Université de Poitiers, CESCO, 2012.
- Guillemet, Dominique. *Dictionnaire des communes et pays de la Vienne des origines à nos jours*, La Crèche : Geste éditions, 2003.
- Jean, Suzanne. *L'architecture rurale française : Poitou, Pays charentais*, Paris : Berger-Levrault, 1981, 289 p.
- Jeanneau, François. *Église Notre-Dame, Lençloître, Étude préalable à la restauration, la mise en valeur intérieure et la vérification de la stabilité générale*, avril 2004, 28 p.
- Lalanne, abbé. *Histoire de Châtelleraud et du Châtelleraudais*, Châtelleraud : A. Rivière imprimeur, 1859.
- Loez, Alexandre ; Perlat, René. *La sous-région du Poitou. Monographie économique de la Vienne et des Deux-Sèvres : Agriculture - Commerce - Industrie - Tourisme*. Niort : Imp. Saint-Denis, 1931, p. 77.
- Montigny, Adrien. *Rapport d'opération, diagnostic archéologique, Poitou-Charentes, Vienne, Lençloître, Église Notre-Dame*. INRAP Grand Sud Ouest, juin 2014, 58 p.
- Murphy, Gwénaél. *Aimée de James, religieuse de Lençloître (1755-1794)*. In *Revue d'Histoire du Pays Châtelleraudais*, n° 3, 2002. Catholiques du châtelleraudais XVIII^e/XX^e siècles, chanoines, religieuses, partisans de l'école privée. p. 43-87.
- Murphy, Gwénaél. *Religieuses et médicaments au XVIII^e siècle*. Histoire, médecine et santé, 2. 2012, p. 44.
- Pon-Willemsen, Charlotte ; Renaud, Geneviève. *Hôtels de ville de Poitou-Charentes*. Poitiers : CPPPC, 1999, 64 p., (Itinéraires du patrimoine : 208).
- Pon-Willemsen, Charlotte. *Les allégories de la République sur les monuments aux morts en Poitou-Charentes*, La Crèche : Geste éd., 2008, 72 p., (Itinéraires du patrimoine ; 342), p. 28-29 (monument aux morts de Lençloître).
- Rédet, Louis. *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*. Paris : Imprimerie nationale, 1881. (Réédition Paris : J.-M. Williamson, 1989).
- Thébault, Claude. *Paysans du Lençloîtres*, Société des Sciences de Châtelleraud, 1973, 73 p.
- Thiébaud de Berneaud, Arsenne. *Bibliothèque du propriétaire rural et de la ménagère*. Paris (rue Christine, 10) : au bureau de souscription, 1839, 288 p, p. 30-32.
- Semur, François. *La Puye-Lençloître*, Picton, n° 43, février 1984, pp. 18-24.
- Simmat, Gérard ; Dubout, Jean-Paul ; Juchault, Pierre. *Le Pays Châtelleraudais*, Tome II. Joué-les-Tours : éd. Alan Sutton, 1999, 128 p, p. 87-94.
- Viguerie, Jean de. *La réforme de Fontevraud, de la fin du XV^e siècle à la fin des guerres de Religion*. In *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 65, n°174, 1979. La Réforme des réguliers en France de la fin du XVe siècle à la fin des guerre de religion. p. 107-117.

1 - 15 juin 1963 : visite officielle du Général de Gaulle (Archives municipales de Lençloître, registre des délibérations du conseil municipal, 1957-1966).

Le 15 juin 1963, au cours de sa visite officielle dans le département de la Vienne, le général de Gaulle, Président de la République, s'est arrêté à Lençloître, toute pavoisée pour la circonstance.

À son arrivée, une gerbe de fleurs lui a été remise par Marie-Christine Rouillard, fille du maire, un carton de conserves d'asperges, symbolisant une des principales activités de la Région, lui a été offert ainsi qu'un portrait officiel du Président en tenue de Général, exécuté par M. Jacques Vaucelle, artisan peintre local, et présenté par ses deux enfants.

Après lui avoir présenté les membres du Conseil Municipal et les notabilités de la commune, M. Rouillard, maire, dans une brève allocution, lui souhaita la bienvenue et, après avoir évoqué le passé, formula l'espoir que notre chère cité devienne de plus en plus prospère.

À son tour le Président de la République remercia le Maire et la nombreuse population, dit sa satisfaction des ambitions de cette commune rurale et fort de notre unité nationale exprime sa confiance dans l'avenir de notre Pays.

2 - Allocution de M. Rouillard, maire de Lençloître.

Monsieur le Président de la République,

C'est avec une profonde émotion et une légitime fierté qu'aujourd'hui, au nom de tous mes concitoyens, je souhaite la bienvenue au chef de l'État et précisément en ce mois de juin, à trois jours seulement de l'anniversaire de votre appel historique que personne de notre génération ne peut oublier.

Si dans le passé Lençloître peut se flatter d'avoir eu la visite du Cardinal de Richelieu, jamais encore nous n'avions eu l'insigne honneur de recevoir un Président de la République, au nom de tous et en mon nom personnel soyez en profondément remercié.

Nos problèmes, vous les connaissez Monsieur le Président de La République, ce sont ceux de toutes les communes rurales qui malgré les moyens souvent bien modestes, ne veulent pas mourir et notre chef-lieu de canton, à vocation maraîchère, en pleine expansion, garde l'espoir de léguer aux générations futures les fruits d'une ambition généreuse.

C'est pourquoi, riches et fiers du passé, dont notre église du XII^e siècle, œuvre des Fontevristes, est un témoignage, nous nous tournons résolument vers l'avenir, afin que nos enfants disposant de moyens scolaires dignes d'eux, deviennent des hommes avec le désir d'améliorer le sort des populations laborieuses dont la devise demeure "Dans la paix travaille avec courage".

"Vive le Général de Gaulle, Vive la République, Vive la France."

3 - Réponse du Général du Gaulle à M. Rouillard Maire de Lençloître.

Monsieur le Maire,

Vous avez parfaitement dit ce qu'il fallait dire, vous m'avez ému par ces paroles que vous avez prononcées en ce qui me concerne et vous m'avez intéressé aussi en me parlant de Lençloître, c'est à dire de votre commune, qui est pleine d'espérances et même d'ambitions.

J'ai entendu, ou pressenti, ou senti dans vos paroles tout ce que vous demandez ; vous n'êtes par le seul qui formuliez ces intentions. C'est infiniment naturel car nous sommes un pays en pleine évolution, en pleine transformation et presque tout le monde souhaite le même objet.

Il faut donc le faire. Cela exige les intentions locales, cela exige aussi, bien entendu, le concours de l'État et de la collectivité nationale.

Pour ce qui est de Lençloître, il me suffit de voir autour de moi, et je l'en remercie, toute la population réunie et par conséquent de constater ici en particulier ce qu'est notre unité nationale pour avoir toute confiance dans la suite.

C'est pourquoi, je n'ai aucune espèce de crainte et je suis sûr de ne pas me tromper en disant : "Vive Lençloître, Vive la République, Vive la France. "

Remerciements :

à M. Bannier, M. Barré, M. Baudu, M. Bérigaud, M. Borderie, Mme Brion, M. Cauchy, M. et Mme Cazeneuve, M. Chambaut, Mme Charron, M. et Mme Clarke, M. et Mme Fauvet, M. Fournier, M. et Mme Linarès, M. Meunier, M. Plumereau, M. Simonneau, Mme Traumat, le père Louis de Villoutreys pour leurs accueil, leurs renseignements et la documentation fournie,

à tous les habitants de Lençloître pour leur accueil,

à la municipalité de Lençloître pour sa grande disponibilité.

Rédaction et photographies :

sauf indication contraire :

Clarisse Lorieux

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault -

Région Nouvelle-Aquitaine, service Patrimoine et Inventaire,
juin 2019.

p. 29 : texte de Yannis Suire et Christine Sarrazin, extrait pour partie la notice d'inventaire du patrimoine sur l'église paroissiale Notre-Dame de Lençloître (<https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/dossier/eglise-paroissiale-notre-dame-de-lençloitre>).

Légendes des photographies :

Couverture : Ancien prieuré fontevriste depuis la rive droite de l'Envigne.

p. 4 : Allée du château de Cursay.

p. 26 : Manoir du Dognon, tour du logis et escalier en vis.

p. 46 : village de Sautard, extrait du plan terrier daté de 1789 (Archives départementales de la Vienne, 2H, Registre 292).



GRAND CHÂTELLERAULT

LENCLOÎTRE

**Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault**

Service Pays d'art et d'histoire
Hôtel de ville
78 boulevard Blossac
BP 90618 - 86106 Châtellerault Cedex
Tél : 05 49 23 70 14 ou 05 49 23 70 18
www.grand-chatellerault.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

Service Patrimoine et Inventaire, site de Poitiers
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575, 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 36 30 05
www.inventaire.poitou-charentes.fr

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**